



MAIRIE  
DE  
*ROSCANVEL*  
29570

Téléphone : 02 98 27 48 51

Télécopie : 02 98 27 41 10

Web: [www.roscanvel.fr](http://www.roscanvel.fr)

Courriel: [mairie@roscanvel.fr](mailto:mairie@roscanvel.fr)

**ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LA  
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT –  
ROUTE DU CAMPING**

Le Maire de Roscanvel

Vu le code de la route,

Vu le code général des collectivités territoriales et particulièrement les articles L 2213.1 et L 2213.2,

Vu la demande présentée par Monsieur Jean-Pierre CRASE, JPC RESEAUX, 7 rue Albert Einstein 29500 ERGUE GABERIC concernant une demande de réglementation de circulation en vue de procéder à des travaux de voirie – Tranchée avec pose de fourreaux – Travaux Axione pour une durée de 15 jours à compter du 14 octobre 2024,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

Vu l'intérêt général,

**ARRETE CE QUI SUIV**

**Article 1<sup>er</sup> :**

La circulation et le stationnement des véhicules seront réglementés sur la route du Camping en fonction du chantier et ce pendant la durée des travaux,

**Article 2 :**

Une signalisation alternée manuellement sera mise en place sur la voie concernée durant la période indiquée ci-dessus.

**Article 3 :**

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie Nationale 29160 CROZON
- Monsieur Jean-Pierre CRASE, JPC RESEAUX, 7 rue Albert Einstein 29500 ERGUE GABERIC
- Monsieur le Responsable des services techniques de la commune,
- Et publication en sera faite sur le site internet de la commune et sur les lieux.



Fait à Roscanvel  
Le 04/10/2024  
Le Maire  
Jean Yves GOURVEZ

